

pénibles dues à l'excitation produite par l'eau ingérée sont notablement diminuées par les bains prolongés.

Nous devons faire remarquer qu'on abaisse à volonté la température du bain, sans mélange d'eau froide ordinaire, grâce à un bassin-réservoir où l'eau sulfureuse se refroidit sans s'altérer notablement.

Enfin, l'eau prise au griffon est employée, avec des résultats excellents en "lavages vésicaux" dans les cystites chroniques et chez les prostatiques infectés.

INDICATIONS DES EAUX DE "LA PRESTE"

Il existe "trois indications capitales" au traitement thermal de LA PRESTE :

1° La lithiase urique non chirurgicale (gravelle rouge sans calculs rénaux ni vésicaux). Le traitement agit en augmentant considérablement la sécrétion urinaire, en particulier l'élimination de l'acide urique. Il n'est même pas rare de voir expulser par les malades soit pendant leur séjour, soit quelques temps après, de volumineux graviers atteignant et dépassant même le calibre anatomique de l'uretère. Le professeur Grasset, dans ses "Consultations médicales", prescrit une saison en été à LA PRESTE dans les cas de lithiase urinaire et de douleurs néphrétiques subaiguës persistantes avec expulsion de sable en dehors des coliques néphrétiques franches. Le professeur Guyon a envoyé des malades à maintes reprises dans cette station.

2° L'infection chronique des voies urinaires, quelqu'en soit le point de départ et quelque soit le degré des lésions pyélo-néphrites, urétéro-pyérites, cystites et catarrhes de la vessie, uréthro-prostatites.

L'eau de LA PRESTE est particulièrement efficace dans les pyélo-néphrites si fréquentes chez les rétrécis et les prostatiques et contre lesquelles nous sommes à peu près complètement désarmés. On sait que, dans la gravelle phosphatique et d'une façon générale dans les infections de l'arbre urinaire, les eaux alcalines fortes sont contre-indiquées. L'eau de LA PRESTE rend ici des services inappréciables. En quelques jours, le pus et le mucus sont entraînés par l'eau avec les dépôts et sa-

bles phosphatiques. Ce lessivage de l'organisme transforme rapidement des urines alcalines en urines neutres et faiblement acides. Or, on sait que c'est là un point capital, les calculs phosphatiques des reins et de la vessie ne pouvant pas se produire dans une urine acide.

Elle seconde avantageusement l'action du traitement local dans les cystites chroniques et chez les disthétiques qui ne retiennent aucun bénéfice persistant des installations et des lavages ; elle produit souvent des améliorations qui équivalent presque à des guérisons.

Comme l'a dit avec autorité M. le professeur Landouzy en septembre 1903 dans une conférence faite à LA PRESTE devant plus de cent vingt médecins français et étrangers : "Cette station est destinée à acquérir un jour une réputation mondiale, parce que ses eaux ont une médication bien spéciale qui lui est absolument propre. Sans doute, on y soigne avec succès le rhumatisme chronique, la goutte, les congestions du foie, le diabète, les dyspepsies, les dermatoses sèches ; mais LA PRESTE est avant tout une station d'urinaires. La lithiase urinaire, les gravelles urique et phosphatique y sont améliorées et guéries. Plus encore : l'indication spéciale de LA PRESTE n'est pas là, car d'autres stations revendiquent à juste titre un effet salutaire dans les mêmes affections. Et cette indication est si précise que l'on peut l'exprimer sous forme d'une équation qui est la suivante :

"LA PRESTE" — INFECTIONS CHRONIQUES DES VOIES URINAIRES.

Dans un remarquable rapport sur les cystites rebelles, présenté en octobre 1903 au Congrès d'urologie à Paris, M. le docteur Léon Imbert, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, ancien interne de la clinique des voies urinaires de Necker, passe en revue tous les agents thérapeutiques mis en œuvre dans le traitement de cette affection et s'exprime ainsi : "Les eaux de LA PRESTE, dans les Pyrénées-Orientales, sont d'une particulière efficacité. Elles se distinguent des autres en ce qu'elles sont sulfureuses, glairineuses et silicatées. J'en